

Négociations Salariales Orange 2021

La CGT et les organisations syndicales suspendent les négociations

Montreuil, le 14/05/2021

La direction est dans le mépris...

Lors de la première séance nous avons mis un terme à la négociation en intimant à la direction de revenir avec de meilleures intentions. Dès l'ouverture de la 2ème séance, la direction annonce qu'elle ne fera aucune nouvelle proposition mais qu'elle écoute nos doléances. Quel manque de respect !

Les syndicats sont en colère...

La CGT demande immédiatement une suspension de séance. Toutes les organisations syndicales s'accordent pour dire que la direction d'Orange est allée trop loin et qu'elle est irrespectueuse.

L'unité syndicale initiée par la CGT décide de suspendre toutes les négociations en cours...

Depuis le début des négociations, la CGT et l'ensemble des organisations syndicales dénoncent une attitude déloyale de la direction qui dès la deuxième séance conduit cette négociation dans une impasse. Face à ce mépris, les organisations syndicales créent un front commun et dans un courrier unitaire envoyé au directeur des ressources humaines du groupe Orange (ci-contre) décident de suspendre toutes les négociations en cours (Intergénérationnelle, GPEC et NAO) tant que la direction ne redonnera pas un caractère prioritaire à la NAO en revenant à la table des négociations avec de nouvelles intentions et un budget à la hauteur des attentes des salariés en termes de promotions, d'augmentation de salaires, et de pouvoir d'achat.

Les salariés doivent être respectés...

Orange a engrangé 5 milliards d'€ de bénéfices. C'est le fruit du travail des salariés. Ils doivent avoir leur juste part. La direction doit entendre la colère des salariés et de leur représentants et revenir à la table des négociations avec un budget conséquent pour notamment :

- des augmentations de salaires pour tous,
- promouvoir tous les salariés en attente d'une promotion depuis plus de 10 ans,
- régler définitivement toutes les inégalités salariales.

Exprimez-vous sur notre [consultation salaire 2021](#)

Déjà plus de 2000 répondants, 76% se sentent insuffisamment reconnus, demandent une promotion en moyenne tous les 7 ans et une augmentation de salaire pour tous de 8% équivalente à un 13^{ème} mois.



Paris, le 12 mai 2021

Monsieur Gervais Pellissier
DRH groupe Orange

Lors de la séance de négociation salariale du 5 mai, les organisations syndicales ont mis fin à la séance après les premières propositions de mesures salariales de la direction qualifiées unanimement « d'indécentes ». Au démarrage de cette séance du 12 mai, la direction annonce que son mandat n'avait pas évolué.

Ces propositions restent très éloignées des attentes des organisations syndicales et des salariés. Cela confirme nos craintes quant aux intentions de la direction au vu du calendrier imposé et des arguments apportés par la direction en séance.

Surtout, elle suscite le mécontentement des salariés d'Orange, dont la mobilisation sans failles a permis à l'entreprise de démontrer sa forte résilience dans un contexte chahuté et de réaliser des performances 2020 exceptionnelles.

Les éléments de langage de la direction ne sauraient dissimuler cette réalité : Orange a dégagé 5Mds€ de bénéfice net en 2020 (et encore 2,8 Mds€ si on ne tient pas compte du produit fiscal exceptionnel) et maintient ses objectifs financiers 2021, notamment un EBITDAaL supérieur à 12 Mds€. Près de 2,4 Mds€ de dividendes auront été distribués aux actionnaires sur l'exercice 2020. Nous constatons que l'accord Intergénérationnel est votre priorité pour pousser les salariés vers la sortie, reléguant la NAO au second plan en termes de budget.

Les organisations syndicales contestent l'amalgame fait par la direction entre ORP, prévoyance, mesures de mobilité ou mesures d'âge et mesures salariales, ce sont pour nous des sujets qui ne sont pas liés et ne doivent pas intervenir dans une négociation sur les salaires.

La négociation sur l'intergénérationnel est certes importante pour nos organisations syndicales et pour les salariés, bien qu'elle ne revête aucun caractère d'urgence dès lors que l'accord en cours ne prend fin qu'au 31/12/2021. Cependant, nous ne pouvons nous résoudre à ce que le budget des mesures salariales 2021 pour tous les salariés d'Orange soit constitué du solde de ce que la direction aura dépensé dans l'intergénérationnel, principalement pour « accélérer les départs » des plus anciens.

Aussi, l'ensemble des organisations syndicales suspendent leur participation aux négociations sur l'intergénérationnel, la GPEC et la NAO, dans l'attente de propositions de mesures salariales 2021 pour tous les salariés en rapport avec les résultats financiers 2020 et l'investissement exceptionnel des salariés sur la période.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Pellissier, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT : Elisa Mistral - Déléguée Syndicale Centrale
Pour la CFE-CGC : Patrice Seurin - Délégué Syndical Central
Pour la CGT : Samira Gouja - Déléguée Syndicale Centrale
Pour FO : Jean-Marc Lis - Délégué Syndical Central
Pour SUD : Loïc Cariou - Délégué Syndical Central

**Les négociations salariales appartiennent aux personnels.
La CGT invite tous les salariés à s'unir et à agir par tous les moyens
pour faire pression sur la direction et imposer leurs revendications**